

À propos d'un ouvrage grammatical publié à Binche en 1836 :

les *Exercices d'orthographe et d'analyse grammaticale* et sa propriétaire Flore Stacquez

Michel Berré

Dans son précieux aperçu sur les imprimeurs binchois, Alain Graux⁹ mentionne l'imprimeur Louis-Augustin Sébille (°Binche 1812 †ibid. 1891), actif de 1835 à 1888 et dont les travaux sont essentiellement liés à des commandes officielles (rapports, règlements, etc.). On lui doit aussi l'impression de deux journaux, l'un d'obédience libérale, l'autre catholique. Au sein de cette production, deux ouvrages se distinguent car liés à l'enseignement, un domaine peu abordé par les imprimeurs binchois. Il s'agit d'une part d'un *Cours classique de commerce et d'industrie à l'usage de l'École commerciale et industrielle du Collège de Binche* (1843, 251 p.) de la main de l'abbé Jean-Joseph Collignon¹⁰ et d'autre part d'un ouvrage grammatical, plus particulièrement des *Exercices d'orthographe et d'analyse grammaticale. À l'usage des commençans (sic)*¹¹, publié en 1836 et dont l'auteur est inconnu. Il ne sera question dans les lignes qui suivent que de l'ouvrage grammatical¹².

⁹ Alain Graux, « Les imprimeurs binchois », dans *T'Avau Binche* (publication mise en ligne le 5 février 2017)

¹⁰ La publication de ce cours est très vraisemblablement à mettre en rapport avec l'ouverture, le 1^{er} octobre 1841, dans le collège Saint-Augustin (nom donné au collège de Binche entre 1831 et 1880) d'une section industrielle et commerciale à mettre au crédit du même abbé Collignon (cf. Samuël Glotz, « Le quatrième centenaire de l'enseignement secondaire binchois (1570-1970) », dans *Écoles et livres d'école en Hainaut du XVI^e au XIX^e siècle*. Mons, Université de Mons, 1971, p. 108).

¹¹ Le choix de l'ancienne orthographe « commençans » est étonnante et ne correspond pas à ce qui se trouve dans l'ouvrage proprement dit où figurent aussi de nombreuses coquilles.

¹² La bibliothèque de la KULeuven en possède un exemplaire.

À proprement parler, il ne s'agit pas d'une grammaire, mais d'un ouvrage proposant des exercices au sein desquels l'on distinguera : 1) des expressions lacunaires à compléter, 2) des cacographies, à savoir des phrases dans lesquelles ont été volontairement introduites des fautes que l'élève doit corriger, 3) des exercices d'analyse grammaticale et 4) des exercices de conjugaison. L'ouvrage comprend 87 pages et propose près d'un millier d'exercices (si l'on assimile chaque énoncé à un exercice).

Voici un extrait de la première série des exercices : il s'agit ici d'appliquer les règles particulières de formation du féminin de quelques adjectifs (au singulier et au pluriel). La formule est similaire à nos « textes à trous » :

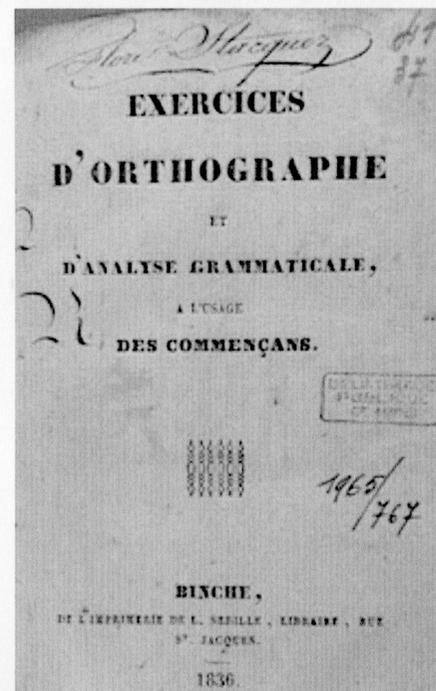
Un vent frais.	Une matinée.
Des.	Des.
Un terrain sec.	Une terre.
Des.	Des.
Un édifice public.	Une place.
Des.	Des.
Un mal caduc.	Une voix.
Des.	Des.
Un soldat turc.	Une troupe.
Des.	Des.

L'unique exemplaire de ce manuel est conservé dans le fonds de l'enseignement de la Bibliothèque centrale de l'Université de Mons¹³. L'auteur des *Exercices* n'a pas pu être identifié, mais grâce à la signature apposée sur la page-titre, nous savons que le manuel a appartenu à Flore Stacquez, née à Binche le 28 avril 1822 et décédée dans cette même ville à l'âge de 67 ans. Plusieurs exercices sont également corrigés de la main de la propriétaire. Sans doute ce manuel était-il utilisé par M^{lle} Stacquez dans l'unique institution scolaire pour jeunes filles de

¹³ Ce fonds comprend des manuels scolaires, des revues pédagogiques, des publications officielles ou autres... en lien avec l'école et son histoire (actuellement plus de 6 000 documents répertoriés et consultables).

la ville – ouverte en 1822 par la congrégation des Filles du Sacré-Cœur dans l'ancien couvent des Récollets, à la demande du Conseil de régence¹⁴.

Voici la couverture de l'ouvrage ainsi que la page-titre avec la signature de M^{lle} Stacquez, bien lisible :



Ce manuel ne semble pas avoir connu un grand succès (aucune réédition identifiée), ni avoir donné naissance à une tradition d'ouvrages grammaticaux à Binche même si, par ailleurs, le Hainaut est d'une certaine manière une terre de grammairiens aussi bien en langue latine (Procureur), qu'en langue française (Bosquet, Maximilien de La Haize, Dujardin, etc.)¹⁵.

¹⁴ Cette institution proposait deux types d'enseignement, l'un pour jeunes filles pauvres (externat), l'autre pour demoiselles issues de la bourgeoisie (internat). Vu le statut social de ses parents et compte tenu du niveau du manuel – qui ne correspond aux contenus de l'enseignement élémentaire – Flore Stacquez a vraisemblablement fréquenté le pensionnat où étaient enseignés, d'après les programmes d'un établissement similaire tenue par la même congrégation à Mons, la grammaire française avec l'orthographe et la prononciation.

¹⁵ Pour une première approche des travaux de ces grammairiens voir Michel Berré, « Pour une analyse contextuelle des manuels scolaires : le cas des grammaires pédagogiques du français publiées à Mons, au XVIII^e siècle », dans *Mémoires et Publications de la Société des Sciences, des Arts et des Lettres du Hainaut*, n° 102, 2004, p. 1-27. Autre article à paraître sur l'enseignement du français, dans le Hainaut, dans la première moitié du XIX^e siècle.